

Lettre du cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque métropolitain de Marseille à propos du Jubilé 2025





Lettre du cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque métropolitain de Marseille à propos du Jubilé 2025.

Pèlerins d'espérance Lettre à propos du Jubilé 2025

Chers frères et sœurs,

Le 9 mai dernier, en la solennité de l'Ascension, par la bulle d'indiction *Spes non confundit*, « L'espérance ne déçoit pas », le pape François proclamait officiellement l'ouverture d'un jubilé pour l'Année Sainte 2025. Il s'agit d'une vénérable tradition qui, depuis l'initiative du pape Boniface VIII en 1300, ne s'est presque jamais interrompue dans l'Église. ¹ Le Saint-Père nous appelle à vivre une année particulière d'accueil de la grâce du Seigneur : du 24 décembre prochain, date d'ouverture de la Porte Sainte à Saint-Pierre de Rome, jusqu'au 6 janvier 2026, date de sa clôture, nous pourrons franchir ensemble une nouvelle étape de « ces temps qui sont les derniers » depuis l'Incarnation en notre humanité de Jésus Fils de Dieu, le Sauveur du monde.

La tradition du Jubilé

C'est très probablement saint Jérôme (347-420) qui eut l'idée de traduire par *jubilaeus* le mot hébreu *Yôbél* qui, à l'origine, désigne le bélier. Par glissements sémantiques successifs, le mot en est venu à désigner la corne de l'animal, utilisée comme trompe (instrument dont le souvenir restait attaché aux grands événements de l'histoire d'Israël : le Sinaï [Ex 19, 13] et la prise de Jéricho [Jos 6, 4-5]), puis la solennité, annoncée « à son de trompe », qui devait en marquer l'ouverture solennelle. Le mot n'apparaît qu'assez peu dans la Bible et les prescriptions qui l'accompagnent semblent ne jamais avoir été complètement appliquées. Néanmoins, l'idée qui le sous-tend, liée à la théologie biblique de la Création et notamment à la signification du repos sabbatique, ainsi qu'à la théologie biblique de l'Exode et notamment aux exigences de justice qui découlent de la libération de l'esclavage en Égypte, a profondément marqué la foi du peuple juif, sur laquelle est greffée la foi des chrétiens.

¹Il n'y eut pas de jubilé en 1800 : Pie VI était mort à Valence le 29 août 1799 et son successeur Pie VII ne fut élu à Venise que le 14 mars 1800 et il ne put rentrer à Rome, qui était occupée par les troupes françaises. Celui de 1850 fut repoussé d'un an par Pie IX, à cause des troubles qui avaient agité Rome.

Dans le Premier Testament

La tradition du jubilé trouve son origine dans le livre biblique du Lévitique : « Tu compteras sept semaines d'années, sept fois sept ans ; cette période de sept semaines d'années représentera donc quarante-neuf ans. [...] Vous déclarerez sainte la cinquantième année et vous proclamerez dans le pays la libération pour tous les habitants ; ce sera pour vous un jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété et chacun de vous retournera dans son clan » (Lv. 25, 8.10). Cette année sainte résonne, à l'époque, comme une sorte de grand « sabbat » : on laisse la terre se reposer, on restitue ce que l'on a pris, on se réconcilie, on fait le point sur sa propre vie, on remet les dettes, on réorganise la vie sociale pour que chacun retrouve des conditions de vie dignes et équitables. Tout le peuple fait mémoire de l'engagement de Dieu à ses côtés, lorsqu'll l'a libéré de l'esclavage où il était tenu en Égypte. La liberté acquise grâce à Dieu lors de la sortie d'Égypte et les propriétés recues en partage par les différentes tribus lors de l'entrée en Canaan (cf. Jos 13-21) ne sauraient être aliénées pour toujours au profit de quelques-uns et au détriment des plus pauvres : chacun a droit à une part équitable. Si des événements ou des tractations plus ou moins violentes ont permis à certaines familles de s'enrichir davantage, il faut donc, tous les cinquante ans, remettre le compteur à zéro.

On le voit, l'idéal du jubilé est magnifique mais il n'est pas certain qu'une telle législation, très exigeante socialement, ait été réellement appliquée en Israël. La Parole de Dieu, toutefois, indique le chemin à suivre et l'on aurait tort d'étouffer sa voix : telle est la raison profonde de toute année jubilaire. Non pas le miel doucereux d'un banal anniversaire, mais le sel vigoureux d'un souvenir exigeant : si Dieu a libéré son peuple, c'est pour que celui-ci soit, dans le monde, un signe de miséricorde, un témoin de la vérité, un artisan infatigable de justice et de paix.

Dans le Nouveau Testament

Lorsque, dans la synagogue de Nazareth, Jésus inaugure son ministère public, il emprunte le vocabulaire du jubilé, tel qu'il avait été repris par le prophète Isaïe : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année de bienfaits par le Seigneur » (Lc. 4, 18-19, reprenant Is 61,1). Cela signifie que toute l'œuvre de Jésus est une œuvre jubilaire, l'œuvre du Royaume, pour laquelle il appellera ses disciples à le suivre en accueillant sa Parole et en donnant leur vie. Les Béatitudes leur serviront de charte, la Passion de leur Maître soutiendra leurs combats et sa Résurrection fortifiera leur espérance.

Le premier et le plus bel éclat du jubilé chrétien est le chant marial du Magnificat, qui recueille dans l'action de grâces toute l'espérance du peuple juif, fondée sur la promesse de justice et de paix qui accompagne l'engagement de Dieu dans l'histoire aux côtés des plus petits : « Mon âme exalte le Seigneur, mon esprit exulte en Dieu mon Sauveur. Il s'est penché sur son humble servante. [...] Déployant la force de son bras, il disperse les superbes. Il renverse les puissants de leur trône ; il élève les humbles. Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides. [...] Il se souvient de son amour » (Lc 1, 46-55). Méditer le Magnificat est sans doute l'une des meilleures façons d'entrer dans la signification profonde du Jubilé. Je ne saurais trop vous le recommander!

Dans la vie de l'Église

De siècle en siècle, l'Église du Christ, aux prises avec les tentations du pouvoir ou celles du découragement, aussi pernicieuses les unes que les autres, eut besoin de se souvenir de la dimension jubilaire du message qui la fonde : joie d'avoir été libérée par un Sauveur qui s'est fait serviteur, joie d'avoir été appelée à coopérer à son œuvre de salut et à jubiler en se mettant humblement au service des pauvres.

C'est pourquoi, constatant que de nombreux pèlerins affluaient vers Rome au seuil de l'année 1300, pour vénérer le tombeau des Apôtres Pierre et Paul et pour solliciter l'indulgente miséricorde de Dieu, le pape Boniface VIII décida d'écouter le profond désir du saint peuple de Dieu et publia, le 22 février, en la solennité de la Chaire de saint Pierre, la bulle *Antiquorum*, par laquelle il instituait une première « année sainte », destinée à célébrer l'anniversaire de l'Incarnation du Seigneur. Par ce texte, le Pape invitait tous les chrétiens qui le pouvaient à se rendre en pèlerinage à Rome pour prier sur la tombe des Apôtres et recevoir le pardon. Le succès fut immense. Il fut donc décidé de célébrer une



année sainte tous les cent ans. Mais, rapidement, comme l'espérance de vie n'était pas aussi longue qu'aujourd'hui, on décida de ramener ce délai à cinquante ans puis à vingt-cinq ans, pour que le plus grand nombre de fidèles ait la possibilité de célébrer au moins une année sainte au cours de leur existence.

À côté de ces jubilés « ordinaires », il faut aussi compter quelques jubilés « extraordinaires », accordés par certains papes dès le XVIe siècle, pour des circonstances diverses et avec des durées variables. Le plus important fut celui du XIXe centenaire de la Rédemption, accordé par Pie XI du 2 avril 1933 au 2 avril 1934 (avec ouverture des portes saintes comme pour un jubilé ordinaire) et étendu au monde entier du 8 avril 1934 au 28 avril 1935. Cinquante ans plus tard, le pape Jean-Paul II annonça pour 1983 une année jubilaire de la Rédemption. Même si c'est encore loin, nous devons déjà commencer à nous préparer à celui de 2033! Un autre jubilé « extraordinaire » fut celui de la miséricorde, du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016, par lequel le pape François nous avait invités à célébrer le cinquantième anniversaire de la fin du concile Vatican II et en consolider la mise en œuvre. Ce dernier souhait, qui concerne le long travail de réception du concile Vatican II, est à l'origine du grand Synode de 2021-2024, que l'Église universelle vient de célébrer.

Le défi de l'espérance

Et maintenant, nous voici au seuil d'une nouvelle « année sainte », placée par le pape François sous le signe de l'espérance. Le thème retenu pour ce jubilé, « Pèlerins d'espérance », nous ramène, dans le diocèse de Marseille, à l'heureuse mémoire des Rencontres Méditerranéennes que le pape était venu conclure en septembre 2023 et dont le thème, Mosaïques d'espérance, visait à nous enraciner dans cette attitude profondément évangélique. Mais qu'est-ce que l'espérance ?

À cette question, un écrivain français, Georges Bernanos, répondait ceci : « L'espérance est une vertu héroïque. On croit qu'il est facile d'espérer. Mais n'espèrent que ceux qui ont eu le courage de désespérer des illusions et des mensonges où ils trouvaient une sécurité qu'ils prenaient faussement pour de l'espérance. » ² Non : espérer n'est pas chose facile. Comme la foi et la charité, l'espérance, nous dit la Tradition de l'Église, est, elle aussi, une « vertu théologale », c'est-à-dire une attitude et un engagement par lesquels nous pouvons participer, dans le



² Georges BERNANOS, La liberté, pour quoi faire ?, Paris, Gallimard, 1953.

quotidien de notre existence, à la vie même de Dieu. « Ô admirable échange – s'écriait dans notre cathédrale le P. Paul Bony au jour de ses cent ans – Dieu est grâce et l'homme est action de grâces! » Croire, espérer, aimer: trois façons pour l'homme d'exprimer en actes le souffle divin qui est en lui, de donner consistance concrète à la grâce d'avoir été créé « à l'image et à la ressemblance » de Dieu. En termes maritimes, que nous comprenons bien à Marseille, on pourrait dire que pour espérer, il faut apprendre à tenir le bon cap et à bien jeter l'ancre.

Tenir le cap

Espérer, ce n'est pas projeter ses envies vers le futur à partir du présent : en français, cela s'appelle l'espoir. L'espérance, c'est plutôt le mouvement inverse. C'est croire en la victoire définitive de la vie par-delà toutes les désillusions, les échecs, les chutes et les déceptions qui jalonnent chacune de nos existences. Croire qu'en Christ, la Vie a déjà vaincu la mort, et une fois pour toutes ! Croire en cette victoire finale pour discerner le sens de nos combats quotidiens. Contempler le but pour défricher le chemin. Apprendre à lire l'histoire en partant de la fin, comme nous y entraîne le temps liturgique de l'Avent, dans lequel nous venons d'entrer. Il s'agit de découvrir, en chaque « jubilé », une nouvelle balise, lumineuse et exigeante, pour tenir dans l'histoire, à l'aide de la Parole de Dieu, le cap du Royaume.

Tenir, contre vents et marées, ce cap du Royaume, en restant des hommes et des femmes libres par rapport à toutes les séductions du monde, humbles, fraternels et confiants en la promesse de Dieu, voilà le travail que fait en nous la petite espérance, que chantait Charles Péguy. Elle le fait avec tant de douceur, de patience et de persévérance, que nous comprenons bien, comme le dit l'auteur de la Lettre aux Hébreux, que sans elle, « il est impossible de plaire à Dieu » (Hb 11, 6).



Paradoxalement, comme l'affirmait le patriarche Athénagoras, « l'Église se souvient de l'avenir ». Avec l'aide du Saint Esprit, c'est en témoin du futur qu'elle interprète les traces du passé et discerne les appels du présent. Elle sait que le Jour du Seigneur fera se lever un soleil de justice et qu'elle ne saurait rester les bras croisés en l'attendant. Elle pressent que, s'il lui faut « veiller et prier » en ces temps « qui sont les derniers », c'est pour mieux apprendre à « se tenir debout devant le Fils de

l'Homme » (Lc 21, 36) quand II viendra. C'est là son entraînement quotidien à l'espérance, que nourrissent les paroles de feu des trois « cantiques évangéliques » de notre Liturgie des Heures, le Benedictus, le Magnificat et le Nunc dimittis, tous trois pétris de confiance en la promesse et en l'amour de Dieu pour chacun de ses enfants. Trois fois par jour, nous pouvons vérifier, grâce à cette boussole liturgique, si nous tenons bien le cap du Royaume, cette « porte étroite » encore plus prometteuse et exigeante que le Cap de Bonne Espérance!

Jeter l'ancre

Vivre dans l'espérance, ce n'est donc pas jeter l'ancre en la laissant tomber là où l'on est, comme si on jetait l'éponge en refusant d'aller plus loin à cause des difficultés de la vie ! Jeter l'ancre, c'est la projeter avec courage dans l'attente du retour du Seigneur, c'est prendre au sérieux la prédication de Jésus dans l'Évangile, les Béatitudes, les paraboles de la miséricorde, le don qu'll a luimême fait de sa vie en nous aimant « jusqu'au bout », et tenter, avec l'aide de l'Esprit, d'y conformer notre propre existence et de réformer sans cesse la vie et le témoignage de notre mère l'Église, elle qui est, selon la Tradition, « semper reformanda », toujours à réformer.

Les crises récentes qui ont secoué notre Église nous montrent bien que personne, ni les clercs, ni les laïcs, n'est à l'abri des perversions du rapport au pouvoir qu'entraîne le sentiment de toute-puissance et d'impunité. Vivre dans l'espérance, c'est avoir le courage de regarder cela en face, d'écouter avec un profond respect les personnes qui ont été victimes de l'Église, de quelque façon que ce soit, et de travailler à la réparation, autant que faire se peut, des préjudices subis, et à la nécessaire prévention, afin que cela ne se reproduise pas. Vivre dans l'espérance, c'est aussi croire en la force de l'Évangile, qui nous entraîne malgré nos péchés sur un chemin de conversion, et ne jamais cesser de faire confiance à la miséricorde du Seigneur et à la puissance de l'Esprit Saint. C'est Lui, l'envoyé du Père et du Fils, qui prend soin de toute l'Église, cette épouse du Christ qui, certes, peut être infidèle, mais qui reste notre mère!

Dans la Bulle d'indiction du jubilé, le pape François reprend aussi l'image de l'espérance comme une ancre, utilisée dans la Lettre aux Hébreux : « Cette espérance, nous la tenons comme une ancre sûre et solide pour l'âme » (Hb, 6, 19). Et le Pape commente : « L'image de l'ancre évoque bien la stabilité et la sécurité que nous possédons au milieu des eaux agitées de la vie si nous nous en remettons au Seigneur Jésus ». Pour ancrer en nous cette espérance, afin qu'elle ne soit ni naïve ni

³ Comme l'écrivait jadis Hans Urs von Balthasar.

utopique, mais concrète, attentive et féconde, je vous suggère de lire et de travailler cette Bulle d'indiction. On peut le faire en petites fraternités, en paroisse ou en doyenné, ainsi que dans les services diocésains, les mouvements apostoliques ou les communautés de vie consacrée. Profitez-en pour lire aussi la très belle encyclique du Pape sur le Sacré-Cœur, *Dilexit nos* (Il nous a aimés).

À Marseille, qui fut la première ville et le premier diocèse consacrés au Sacré-Cœur, nous savons bien que « l'amour seul est digne de foi » ³ et « qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15, 13).

Saint Charles de Foucauld, dont nous célébrons d'habitude la mémoire liturgique le 1er décembre, peut nous aider à faire le lien entre le Sacré-Cœur et l'espérance, lui qui, désespérant de ne jamais trouver des frères pour le rejoindre et travailler avec lui aux projets missionnaires qu'il avait conçus, apprit ce qu'est vraiment l'espérance : une attitude d'abandon dans le Cœur de Jésus, qui nous invite à renoncer à nos propres projets afin de laisser Dieu accomplir en nous Son œuvre, même si nous ne la comprenons pas. On ne jette pas l'ancre dans ses propres envies : ce serait de courte vue ! On jette l'ancre dans les projets de Dieu, dans l'accomplissement de Son œuvre : « Réunir l'univers entier sous un seul chef, le Christ, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre » (Ep 1, 10). Oui, la prière de l'espérance est celle des derniers mots de la Bible, prononcés par le Voyant de l'Apocalypse : « Amen, viens Seigneur Jésus ! » (Ap 22, 20).

En vertu de l'espérance dans laquelle nous avons été sauvés – écrit le Pape – nous avons la certitude que l'histoire de l'humanité ne se dirige pas vers une impasse ou un abîme obscur, mais qu'elle s'oriente vers la rencontre avec le Seigneur de gloire. Vivons donc dans l'attente de son retour et dans l'espérance de vivre pour toujours en Lui. C'est dans cet esprit que nous faisons nôtre l'émouvante invocation des premiers chrétiens par laquelle se termine l'Écriture Sainte : « Viens, Seigneur Jésus ! »

Dans cet esprit, j'ajoute que le temps du Jubilé peut également être un moment favorable pour découvrir la richesse de ce que l'on appelle la *Doctrine sociale de l'Église*, notamment à cause des graves questions qui agitent aujourd'hui notre société. Quand la violence détruit les relations, quand la colère empêche le dialogue, quand la dignité des personnes est bafouée, quand la vie des plus faibles, notamment ceux qui vont naître et ceux qui vont mourir, n'est pas respectée, quand les replis sur soi ignorent la misère des autres, quand l'indifférence prend le pas sur la compassion, quand le pouvoir et la corruption font fi du bien commun, alors le témoignage des chrétiens, osant aller à contre-courant à cause de l'Évangile, est plus que jamais nécessaire. Les *Assises œcuméniques de la diaconie*, qu'avec

les autres responsables chrétiens de notre ville, j'ai décidé de lancer dès ce mois de décembre, devraient nous aider à prendre ensemble nos responsabilités de disciples du Christ dans ce monde tourmenté et désorienté. Puisque la boussole de la foi nous indique où jeter l'ancre de l'espérance, nous devons à la charité de coopérer, à cause de l'Évangile, avec tous les hommes et les femmes « de bonne volonté », embarqués avec nous sur le même bateau de l'histoire.

Le sens du pèlerinage

Devenir un pèlerin, ce n'est pas chercher à voyager tranquillement et confortablement d'un Lieu Saint à un autre. Le service ecclésial des pèlerinages n'est pas une agence de voyages. Car le vrai pèlerinage est d'abord intérieur et nous savons qu'il peut se vivre même lorsqu'on est cloué sur un lit d'hôpital ou contraint à n'avoir que peu de ressources pour vivre. Si le pèlerinage devenait une affaire de riches, il ne serait plus un service de la foi. C'est pourquoi j'encourage cette belle pratique qui, dans notre diocèse, veille à ce que pour tous les pèlerinages, des facilités soient offertes à des personnes qui, sans cette générosité des autres pèlerins, ne pourraient y participer.

Car la longue Tradition de l'Église nous apprend l'importance des pèlerinages, vécus sobrement dans la foi, afin d'apprendre à se laisser déplacer, transformer, renouveler par la grâce de certains lieux où tant de prières, au fil des siècles, ont été déposées, tant de pardons reçus, tant de vocations trouvées, tant d'amour déployé. Je voudrais mettre l'accent sur quelques démarches de pèlerinage qui ponctueront pour nous ce Jubilé de l'espérance.



La basilique du Sacré-Cœur accueillera la croix du jubilé.

Le pèlerinage d'ouverture de l'année jubilaire

Dans notre diocèse, tout un programme a été mis en place pour accompagner l'ouverture du jubilé, qui se déroulera entre le 22 décembre 2024 et le 12 janvier 2025.

- Nous sommes d'abord invités à célébrer les Vêpres du dernier dimanche de l'Avent, le 22 décembre à 17h30, avec la communauté ukrainienne grecque-catholique à Saint-Jean-du-Désert. C'est cette communauté qui a réalisé une Croix du jubilé offerte à notre diocèse, afin qu'elle puisse circuler dans les différents doyennés tout au long de l'année. Il serait bon que quelques représentants des paroisses du diocèse puissent être présents ce jour-là.
- Puis, en communion avec l'ouverture solennelle du jubilé à Rome, nous pourrons accompagner cette Croix dans trois basiliques de notre diocèse, d'abord à la basilique du Sacré-Cœur lors d'une célébration eucharistique le 25 décembre à 19h, ensuite à la basilique Saint-Victor, lors des vêpres solennelles qui seront célébrées le 29 décembre à 17h, enfin à la basilique Notre-Dame-de-la-Garde le 1er janvier à 15h. Ce sera, ce jour-là, comme nous en avons pris l'habitude, l'occasion d'une prière œcuménique et interreligieuse sur l'esplanade de la basilique, en faveur de la paix dans le monde, avant la messe de la solennité de Marie, mère de Dieu, à 16h30.
- Le jour de l'Épiphanie, le dimanche 5 janvier à 11h, la Croix du Jubilé sera accueillie à Notre-Dame-du-Liban, par la communauté maronite. Là encore, dans la mesure du possible, il serait bon que plusieurs représentants des paroisses du diocèse puissent être présents à cette occasion.
- Enfin, nous nous retrouverons tous à la cathédrale le dimanche 12 janvier à 15h, pour l'ouverture solennelle du Jubilé dans notre diocèse. Ce jour-là, si la météo le permet, la Croix quittera Notre-Dame-du-Liban et traversera la rade en bateau pour arriver près du Fort Saint-Jean, où nous l'accueillerons pour monter en procession jusqu'à la cathédrale et célébrer à 16h la messe d'ouverture du Jubilé.

En allant rendre visite, au seuil du Jubilé, aux communautés d'Ukraine et du Liban qui vivent dans notre diocèse, nous voulons souligner que l'un des enjeux de l'année jubilaire sera de prier et d'unir nos efforts pour la paix dans le monde, spécialement sur les rivages de la Méditerranée.

Des démarches de pèlerinage pendant l'année jubilaire

- Du 13 au 18 janvier, les évêques et plus d'une centaine de prêtres de la province ecclésiastique de Marseille, c'est-à-dire de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse, partiront en pèlerinage à Nicée, Istanbul et Chalcédoine, pour commémorer le 1700° anniversaire du Concile de Nicée, dont nous proclamons la profession de foi tous les dimanches dans le Credo de Nicée-Constantinople. Des propositions de formation accessibles à tous seront également mises en place pour que nous puissions recevoir ce concile qui fut le premier des conciles œcuméniques et qui reste fondamental pour l'expression de la foi de l'Église. « Le Concile de Nicée est une pierre milliaire dans l'histoire de l'Église, écrit le pape François dans la bulle d'indiction du jubilé. Son anniversaire invite les chrétiens à s'unir dans la louange et l'action de grâce à la Sainte Trinité et en particulier à Jésus-Christ, le Fils de Dieu, "consubstantiel au Père", qui nous a révélé ce mystère d'amour. »
- La deuxième édition du rassemblement choral diocésain Massilia Cantic se déroulera les 25 et 26 janvier, avec, pour tous, un concert du jubilé le 25 janvier à 20h30 à la basilique du Sacré-Cœur et une messe à la cathédrale de La Major le 26 janvier à 16h30.
- Avec la traditionnelle octave de la Chandeleur, prêchée par Mgr Jean Landousies, chapelain à Notre-Dame-de-la-Garde et ancien responsable de la section francophone de la Secrétairerie d'État au Vatican, notre pèlerinage diocésain jusqu'en l'abbaye Saint Victor, sur la tombe des premiers martyrs, s'inscrira dans la démarche jubilaire. Je suis heureux de vous annoncer que nous accueillerons, pour la messe de la fête de la Présentation de Jésus au Temple le 2 février, le cardinal Juan José Omella, archevêque de Barcelone.
- Du reste, c'est depuis Barcelone que, un mois plus tard, dans l'élan des Rencontres méditerranéennes que nous avons vécues à Marseille l'année dernière, débutera un grand « pèlerinage maritime » du navire-école-pour la paix, le Bel Espoir. Ce trois-mâts mettra les voiles début mars depuis le port de Barcelone pour huit mois de navigation autour du bassin méditerranéen, embarquant à son bord, par groupe d'une vingtaine, près de deux cents jeunes venus de toutes les rives, qui vivront une expérience de formation et d'amitié au service de la paix. Ce qui sera recueilli au fil des escales et au gré des traversées, témoignera « des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses » des peuples du pourtour méditerranéen, et servira de base à

Conférence ecclésiale de la Méditerranée, que le Pape m'a chargé de mettre progressivement en place.

- En février, les diacres permanents de notre diocèse, d'une part, et les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique, d'autre part, accompliront leur pèlerinage jubilaire à Rome.
- Pendant le temps liturgique du Carême, une récollection sera proposée à tous les diocésains le samedi 22 mars à l'école Lacordaire de 9h à 17h, fin de nous entraider au pèlerinage intérieur de la conversion, qui est le plus important.
- Pour la fête de l'Ascension, du 28 mai au 1er juin, le diocèse effectuera, comme chaque année, son pèlerinage à Lourdes. Les néophytes de ces dernières années et les catéchumènes de cette année y sont tout particulièrement invités. De plus, en réponse à l'invitation du pape François dans la bulle d'indiction du jubilé, nous aurons à cœur, lors de ce pèlerinage, de cultiver et faire grandir notre communion avec nos frères et sœurs des Églises catholiques orientales, qui sont chaleureusement conviés. Ce sera l'occasion de nouer, avec chacune de ces communautés, des relations d'amitié et de soutien mutuel. De nombreux fidèles du diocèse, notamment des jeunes, des personnes malades ou en précarité, sont déjà inscrits.
- Les étudiants et jeunes professionnels partiront en pèlerinage à Rome du samedi 26 juillet au dimanche 3 août.
- Du lundi 13 au samedi 18 octobre, j'ai été invité à prêcher une retraite sacerdotale à Ars, ouverte à tous les prêtres de France dans le cadre du Jubilé et du centenaire de la canonisation de Jean-Marie Vianney, le saint curé d'Ars. Je la confie d'ores et déjà à votre prière et j'invite volontiers les prêtres de notre diocèse à y participer, afin de prier ensemble le Seigneur d'envoyer des ouvriers à sa moisson.
- Enfin, un grand pèlerinage diocésain nous rassemblera à Rome du 20 au 24 octobre 2025. Ce sera pour nous comme un point d'orgue de toutes les célébrations jubilaires. Là surtout, il importe que la solidarité diocésaine permette à ceux qui ne disposent pas des ressources suffisantes d'être aidés afin de pouvoir y participer. J'ajoute qu'au retour, les 25 et 26 octobre, nous aurons la joie d'accueillir solennellement le Bel Espoir, qui aura, s'il plaît à Dieu, accompli son grand pèlerinage maritime au service de la paix en Méditerranée.



Le Bel Espoir : après huit mois de navigation pour la paix en Méditerranée, il accostera à Marseille le 25 octobre 2025.

Chers frères et sœurs, ces initiatives ne sont pas exhaustives, bien sûr, et je compte sur votre inventivité pour faire de ce Jubilé une occasion de raviver en notre Église le service de la communion et le zèle de la mission. Puisque, comme l'affirmait saint Jean-Paul II dans son message pour la paix du 8 décembre 2001, «il n'y a pas de paix sans justice, et il n'y a pas de justice sans pardon », nous serons amenés, dans la grande tradition biblique du Jubilé, à accueillir le pardon de Dieu et à vivre, autant que possible, tout au long de cette année, les démarches qui nous permettent de demander, de recevoir, ou d'accorder le pardon. À cet effet, je souhaite que, avec le concours du service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle, les quatre basiliques du diocèse, notamment Notre-Dame-de-la-Garde, soignent tout particulièrement, au long de l'année jubilaire, l'accueil de celles et ceux qui désirent être écoutés, se recueillir, prier et recevoir le pardon de Dieu. Je suggère également que chaque doyenné puisse organiser un tel accueil, dans les lieux qui sembleront les mieux appropriés, ou encore propose, d'un lieu à l'autre, un pèlerinage jubilaire au sein même du diocèse.

Enfin, ce programme d'événements ne serait rien s'il ne contribuait à développer en nous et entre nous une attitude de don et de mansuétude, de bonté et de bienveillance. C'est pourquoi je souhaiterais aussi que cette année jubilaire, si vous le voulez bien, puisse renforcer notre communion diocésaine et favoriser l'entraide entre nos communautés. Les visites pastorales que j'effectue régulièrement dans le diocèse me montrent à quel point certains écarts sont grands, du point de vue des ressources financières et des ressources humaines, entre les communautés paroissiales, entre les aumôneries, entre les établissements d'enseignement catholique, etc. Je vais donc proposer au Conseil des doyens et aux autres conseils concernés, de réfléchir à des projets de jumelages intradiocésains, afin que, spirituellement et matériellement, des échanges puissent avoir lieu au service de la mission et de la communion. Cet apprentissage concret de la solidarité ecclésiale nous permettra, j'en suis convaincu, d'être davantage attentifs aux besoins d'autres Églises dans le monde, avec lesquelles pourra s'engager une réelle coopération missionnaire.

En vous assurant de ma prière et de mon dévouement, je vous souhaite, d'ores et déjà, une heureuse Année Sainte et je vous confie à l'intercession de Notre-Dame-de-la-Garde.

Donné à Marseille, le 1^{er} décembre 2024, premier dimanche de l'Avent + Jean-Marc Cardinal Aveline Archevêque métropolitain de Marseille





www.diocese-marseille.fr/jubile2025 www.iubilaeum2025.va